

Bulletin de soutien à Karma Migyur Ling

Sans doute faut-il rappeler à l'usage de nos nouveaux membres les principes qui gouvernent le fonctionnement de Karma Migyur Ling, inspirés de ceux de l'ordre monastique bouddhique. Le moine bouddhiste est mendiant, il dépend totalement pour sa survie des offrandes effectuées par les fidèles laïques. Le moine vit ainsi sagement et pratique le détachement. Le fidèle le pratique aussi, en s'exerçant à la générosité.

La traduction de ces principes dans le langage associatif et financier français développe les conséquences suivantes. La congrégation de Karma Migyur Ling possède collectivement les biens qui sont mis au service de tous. Les prix demandés pour l'hébergement couvrent les dépenses de fonctionnement du centre et sont modulables en quatre classes (tarif A, B, C et D) suivant les revenus librement appréciés par chacun, si bien que les deux tarifs inférieurs sont déficitaires.

L'effort de solidarité supposé par les deux tarifs supérieurs permet effectivement d'équilibrer les ressources en ce qui concerne le fonctionnement courant. Les tarifs, modiques, permettent à tous de fréquenter le centre.

Ce mode de fonctionnement fait que toutes les dépenses d'investissement et de construction dépendent des dons spécialement effectués par nos membres. Ce sont donc ceux qui ont compris la valeur de la Paramita du don, pour la pratique spirituelle, qui permettent à Karma Migyur Ling de se développer, à la mesure de leur générosité. Merci à tous.

Soutenir Karma Migyur Ling peut se faire de plusieurs façons

- par un don ponctuel - chèque ou espèces à adresser à "l'Association Culturelle Bouddhique" ou ACB (association culturelle Loi de 1905), une des deux associations qui constituent le fond juridique du centre. En Suisse utilisez le compte ouvert aux CCP de Genève : n° 12-10659-3

- par un don régulier versé tous les mois ou tous les trimestres (selon votre choix). Pour les donateurs, le don est réparti sur l'année en petites mensualités (15€, 20€ ou plus). Pour le centre, l'ensemble de ces versements représente un volume important et des rentrées prévisibles.

b - Par virements automatiques
Vous donnez ordre à votre banque de virer mensuellement (ou à l'échéance que vous décidez) une somme sur le compte du centre en lui adressant le relevé d'identité postal RIP, ci-dessous. Vous pouvez suspendre ces opérations à tout moment.

a - Par prélèvement automatique
Remplissez "l'autorisation de don régulier" ci-dessous et renvoyez-le nous accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou postal. Chaque mois votre don est débité de votre compte, sans frais et sans avoir à vous en préoccuper. Vous pouvez arrêter à tout moment ces opérations.

Dons et réduction d'impôts

L'Administration accorde des réductions fiscales aux contribuables qui soutiennent les associations. Ainsi, tout don ouvre droit à une réduction d'impôt de 60% du montant des dons, plafonnés à 20% du revenu imposable du donateur.

Exemple : un don de 1000€ ouvre droit à 600€ de réduction d'impôts (1000€ x 60%). Le don n'aura coûté en réalité que 400€.

Ainsi, pour un revenu imposable de 15 000€ (salaire moyen français), le plafond de réduction d'impôts est de 3000€ (15 000€ x 20%). Les dons faits dans la limite de ces 3 000€ donnent droit à une réduction d'impôts de 60% de ces dons.

Signaler les dons dans la déclaration d'impôts en joignant le reçu fiscal fourni par le centre, en fin d'année.

RIP. Relevé d'identité postal

Association Culturelle Bouddhique
Montchardon - 38160 Izeron

RIP - Identifiant de compte

établissement Guichet N° de compte Clé RIP
20041 01017 0135357K028 18

IBAN - Identifiant international de compte

FR 30 20041 01017 0135357K028 18

BIC - Identifiant international de l'établissement

PSSTFRPPGRE

Domiciliation

Chèques Postaux Grenoble

11, Bd du Mal Lyautey - 38900 Grenoble Chèques

espace réservé au destinataire

Autorisation de don régulier

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements présentés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai directement le différend avec le créancier.

N° national d'émetteur

412 148

Désignation du compte à débiter

Etablis.	Codes	Guichet	N° de compte	Clé R.I.B.

Organisme créancier

Centre d'Etudes Tibétaines
Montchardon - 38160 Izeron

Titulaire du compte à débiter (vous)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Date :
Signature :

Nom et adresse de votre banque ou CCP

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :

Renvoyer ce bon de soutien avec un relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)